



Le 26 octobre 2020

À TOUTES LES SECTIONS LOCALES DU PREMIER DISTRICT DE LA FIOE

Objet : Prestation canadienne d'urgence (PCU)

Bonjour,

Pour faire suite à la correspondance que j'ai envoyée en août au sujet de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) qui prendra fin et le passage vers le régime d'assurance-emploi, veuillez trouver ci-dessous la mise à jour et les ressources du gouvernement fédéral.

Même si la PCU a pris fin, vous pouvez [faire une demande rétroactive pour une période](#). L'ARC continue d'accepter et de traiter des demandes rétroactives pour la période 7 (du 30 août au 26 septembre 2020) par l'intermédiaire de son service Mon dossier ou d'une ligne téléphonique automatisée sans frais.

Les nouvelles prestations de relance économique seront offertes du 27 septembre 2020 au 25 septembre 2021. L'ARC autorisera les demandes pour la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants dès le 5 octobre, et pour la Prestation canadienne de la relance économique dès le 12 octobre.

Les trois nouvelles prestations de relance sont les suivantes :

- **La Prestation canadienne de la relance économique** pour les travailleurs indépendants ou ceux qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi.
- **La Prestation canadienne de maladie pour la relance économique** pour les travailleurs qui sont malades ou qui doivent s'isoler pour des raisons liées à la COVID-19.
- **La Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants** pour les Canadiens admissibles qui sont incapables de travailler parce qu'ils doivent s'occuper d'un enfant, d'un proche ou d'une personne à charge.

Les Canadiennes et les Canadiens qui passent de la PCU vers l'assurance-emploi devraient consulter le site Web du gouvernement fédéral suivant qui contient la foire aux questions qui vous servira de guide pour la transition. Le site Web du gouvernement se trouve [ICI](#).

Mon bureau vous tiendra informé de toute nouvelle modification au sujet des prestations de relance ou des changements apportés à l'assurance-emploi dans les semaines et les mois à venir.

Cordialement et restez en sécurité.

En toute solidarité,

Tom Reid
Vice-président international

TR/zm

c. c. Représentants internationaux
Conseil de réseau no 11 de la FIOE
CCO de la FIOE